



## AVIS DE COURSE

Coupe de France RSX

Du vendredi 20 mars au dimanche 22 mars 2020.

La Rochelle

Autorité Organisatrice : Société des Régates Rochelaises

Grade 4

Série :RSX

*La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

### 1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020)
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe si elles s'appliquent.

### 2. PUBLICITÉ DE L'ÉPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à toutes les planches Rxs 9.5 et 8.5
- 3.2 Les planches admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à :

**Société des Régates Rochelaises**

**20 Avenue de la capitainerie - 17000 La Rochelle au plus tard le 16/03/2019**

Ou en complétant le formulaire disponible sur le lien suivant, en place sur le site de la SRR [www.srr-sailing.com](http://www.srr-sailing.com)

Lien Pré-inscription Coupe de France RSX :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfDPZlpgJ9LXMu6Q5DjqlBLSLJlop8RkC0dSbttWjuAtuQdFw/viewform>

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
  - le certificat de jauge ou de conformité,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

### 4. DROITS A PAYER

Droits d'inscription : 50 €

## 5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	Le 19/03/2020	16h à 19h
Confirmation des Inscriptions	Le 20/03/2020	9h à 10h
Clôture des inscriptions	Le 20/03/2020	10h

Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classes
20/03/2020	11h	RSX 9.5 RSX 8.5
21/03/2020	11h	RSX 9.5 RSX 8.5
22/03/2020	11h	RSX 9.5 RSX 8.5

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : **16h**

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées, suivant les prescriptions fédérales.

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type Technique

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 9. CLASSEMENT

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

## 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, une planche qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 11. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

## 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 13. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :  
Cécile URRUTIA 05 46 44 62 44 ou [contact@srr-sailing.com](mailto:contact@srr-sailing.com)

## 14. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MARÉES

Date	Heure	Hauteur	Coeff.
Ven. 20	02h40	5,27m	51
	08h24	2,20m	
	15h19	5,25m	56
	20h50	2,07m	
Sam 21	03h19	5,48m	62
	09h16	1,88m	
	15h49	5,43m	67
	21h36	1,76m	
Dim. 22	03h48	5,68m	72
	09h58	1,61m	
	16h12	5,60m	76
	22h14	1,53m	

## ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE

